Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 8

Artikel: La valeur des zéros
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180796

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pénible dans les gros temps. La vague en retour se développe dans des proportions bien plus considérables contre un mur vertical que sur une grève peu inclinée.

M. *Ch. Dufour* attire l'attention des membres de la société sur une publication récente de la commission fédérale d'hydrométrie, qui comprend l'indication des surfaces des lacs, des glaciers et des bassins de la Suisse. Ce travail, fruit de longs et laborieux calculs, renferme des renseignements d'une grande exactitude ; comme il est peu répandu, la société en décide l'impression dans son Bulletin.

M. le Dr *Forel* demande énergiquement une réforme dans la manière de résumer les observations sur la direction et la force du vent. Plusieurs observateurs se donnent la peine de calculer, par mois, par année, la résultante des vents et cela sans distinguer entre les vents généraux et les brises locales qui interviennent comme cause d'erreur très considérable. Les résultats auxquels ils arrivent n'ont, à cause de cela, aucune valeur scientifique. M. le Dr *de la Harpe* a déjà soulevé cette question il y a quelques années. MM. *Ch. Dufour, Burnier* et *Yersin*, dans leurs observations météorologiques de Morges, ont tenu compte de cette distinction essentielle.

S. C.

Le chevalier Guisan.

Jean-Samuel Guisan, d'Avenches, officier du génie au service de la Compagnie hollandaise de Surinam, fut un de ces jeunes hommes du Pays-de-Vaud qui, sans fortune et sans appui, obtinrent un rang distingué dans la science et honorèrent leur patrie. A l'âge de 15 ans, le jeune Guisan commençait un apprentissage de charpentier qu'il terminait à Genève à l'âge de 19 ans. Le jeune charpentier vaudois, pendant cet apprentissage, sut faire des économies au moyen desquelles il soutenait ses parents et les aidait à payer leurs dettes. Après les travaux de l'atelier, il se livrait à l'étude des mathématiques, de la physique, de l'astronomie, de l'hydraulique, de la mécanique et des fortifications. « Au bout de six années, dit-il, il me sembla n'être plus le même homme, tout mon être me semblait agrandi; le ciel, la terre, tout l'univers était changé pour moi, tant il me paraissait plus étonnant et plus admirable... L'enchaînement des vérités mathématiques me frappait, chaque problème résolu me causait une sorte de ravissement. »

Un des parents du jeune Guisan, négociant, établi à Surinam, l'appela auprès de lui. Pendant les vingt mois que Jean-Samuel dut attendre son départ, il fut employé par M. Burnand, de Moudon, à l'inspection de la route de Moudon à Vevey, que LL. EE. faisaient enfin construire.

Après plusieurs années de séjour à la Guyane hollandaise, il entra au service comme capitaine du génie pour la partie hydraulique et agraire, et fut nommé directeur du haras royal de la Guyane française. Là, commençait pour M. Guisan une longue série de travaux qui l'illustrèrent : desséchement des marais voisins de Cayenne, introduction dans la Guyane de la culture des épices des Grandes-Indes, et construction des fortifications de Cayenne.

Appelé en Europe en 1780, l'ingénieur Guisan était envoyé à Rochefort pour examiner les marais qui entouraient ce port de mer et aviser au moyen de les assainir suivant les procédés qui lui avaient réussi à Cayenne. Les plans qu'il traça pour Rochefort furent exécutés avec un plein succès.

Envoyé de nouveau à Cayenne comme ingénieur en chef, il perfectionna les travaux qu'il avait commencés, il ouvrit des canaux; il construisit un bourg sur un terrain qu'il avait sorti des marais et rendu fertile; il dirigea le jardin botanique, et, à la demande de l'Académie des sciences de Paris, il put encore se livrer à des recherches zoologiques. On lui doit des *recherches sur l'anguille électrique*, 1789.

Cependant la révolution française éclatait, jetant le trouble et la ruine dans les colonies. L'assemblée coloniale de la Guyane, déclarant que les services de l'ingénieur en chef n'étaient plus utiles, prononçait la destitution de Guisan, qui dut quitter Cayenne en 1791. Arrivé en Europe, il n'eut pour toute récompense que la croix du mérite militaire, et à la chute de la monarchie, il perdit sa pension et sa fortune. Il se retira à Avenches où les événements de 1798 l'appelèrent à l'Assemblée représentative du Pays-de-Vaud, et ensuite à la place de chef du bureau de la guerre de la République helvétique, avec le titre d'ingénieur-général des ponts-et-chaussées.

La valeur des zéros.

A midi, lorsque les commis interrompent leur travail pour aller dîner, j'étais seul dans le salon de mon bureau, en face d'une table couverte de papiers, parmi lesquels se trouvait une lettre qui avait été apportée le matin, avec un billet de visite sur lequel on lisait : *A. Biedman de Hambourg*. J'avais ouvert cette lettre, préoccupé d'autres affaires, et, voyant que c'était une recommandation comme j'en reçois tant, je l'avais jetée sur la table, où, confondue avec des prospectus de chemins de fer, elle attendait que je daignasse m'occuper d'elle. A moitié perdue dans cet entassement, recouverte aux trois quarts par les autres papiers qui se partageaient un espace trop étroit, on ne pouvait, de la manière dont elle se présentait, en lire que les deux premières lignes; les voici :

« Mon cher Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous recommander de la manière la plus pressante notre digne et respectable ami, M. Biedman de Hambourg, qui jouit d'une fortune de 12..... »

Ici le chiffre, interrompu par une feuille superposée, laissait planer une complète incertitude sur la fortune de M. Biedman; on pouvait même supposer, quoique ce fût peu probable, que ce pauvre monsieur ne possédait pour tout bien que douze francs, douze marcs banco, si on aime mieux. Cette supposition me fit rire. Rien de plus facile assurément, pour moi, que de me mettre au clair sur l'avoir de mon recommandé; mais je préférai apprendre peu à peu la place qu'on devait lui assigner dans le monde.

Hélas ! pensai-je sous l'empire des préoccupations du moment, on n'estime un homme que par ce qu'il possède. Celui qui m'est adressé est-il aimable, intéressant, marquant dans quelques branches? inutile d'en parler. Dire le montant de sa fortune, c'est assez; c'est dire sa valeur, ainsi que la mesure de l'accueil qu'on doit lui faire. Et moi-même, suis-je complètement à l'abri de cette triste influence? Faisons-en l'expérience. Dans le fait, l'idée de parvenir à deviner un individu par le montant de sa fortune n'est pas plus extraordinaire que la prétention qu'ont plusieurs personnes d'arriver à la connaissance d'un caractère par l'inspection de l'écriture. N'a-t-on pas vu des experts dans cet art dire sérieusement : Voilà un *I* qui promet de la grandeur d'âme ; cette liaison est d'un esprit bien frivole; la queue de ce *p* ferait craindre un peu d'avarice.

Profitant de la position toute particulière dans laquelle la lettre de recommandation se présentait, je fis glisser le papier superposé, de manière à découvrir seulement le chiffre qui suivait, à peu près comme le joueur qui, ne voulant pas d'abord avouer sa position, file sa carte. Il vint un zéro, je m'y attendais. Ce n'est plus douze francs, c'est 120. J'avoue que cette addition modifia peu ma manière de voir sur le compte du titulaire. Hélas! mon pauvre Biedman, tu n'en es pas beaucoup plus avancé avec tes cent vingt francs par an; car observez que, par un sentiment de bienveillance pour celui qu'on me recommandait, je voulais bien supposer qu'on me disait le revenu et non le capital.

Avec cent vingt francs par an, on ne voyage ni en diligence ni en chemin de fer; on a des souliers couverts de poussière et une redingote bien près d'être percée au coude. Une recommandation à un rentier de si mince dimension dit assez ce qu'il y a à faire pour lui. Je m'en tirerai avec deux ou trois écus.

Mais éloignons une pensée si amère pour l'homme qu'on place sous ma protection. J'aime à croire son sort moins fâcheux... En effet, 1200 francs.

Qu'est-ce qu'un homme de douze cents francs?

Un épicier retiré? un commis? Non; un chercheur de leçons, un professeur échappé d'une université. Ah! m'y voilà. Il faudra lui trouver des écoliers et persécuter les parents. Mais, mon cher Biedman, nous n'avions aucun besoin de ta littérature ou de ta calligraphie. Nous sommes abondamment pourvus; tous les cours sont arrangés pour cet hiver. Faudra-t-il que j'ajoute encore au programme de mes pauvres enfants, et que je retranche de leurs heures de récréation? Et encore ce professeur ne serait-il point communiste? A 1200 francs est-on ou n'est-on pas communiste? Je n'en sais rien.

Communiste? Non. Maître de langues? Non. Rien de tout cela... 12,000 francs! Ah! c'est un homme comme il faut. Savez-vous bien, M. Biedman, qu'avec tous vos zéros vous grandissez dans l'opinion publique et dans la mienne. Il n'est que trop vrai qu'à une très petite fortune on attache souvent quelque chose de vulgaire. C'est une des erreurs de la société. Certes, je ne prétends pas qu'il n'y ait de nombreuses exceptions, et qu'il ne se trouve de très honorables gens dans les douze cents, les huit cents et même les quatre cents francs. Mais, enfin, voilà mon monsieur en dehors de ces classes un peu équivoques. Cela me met le cœur à l'aise. Avec cette fortune il peut très bien passer l'hiver à Genève; je l'inscrirai à la Société de lecture et je le placerai à notre premier dîner de famille.

Mais avec ses douze mille francs que peut-il être? — un philanthrope, je gage. Oui, c'est assez la moyenne des gens qui s'occupent du perfectionnement des institutions. Un chiffre de moins, ce n'est pas assez; un chiffre de plus, c'est trop pour travailler à la réorganisation de la société. M. Biedman me semble tout à fait du bois de ceux qui écrivent sur les différents systèmes de réclusion, et il ne manquera pas ici de gens qui discuteront avec lui sur le régime pénitentiaire. Belle vocation, quand on a le nécessaire, de voyager pour le bonheur de l'humanité!

Non, certes, ce n'est point un philanthrope. Ne badinons pas, ne badinons pas..... 120,000 francs; quelle existence! Chef d'une maison de commerce d'un crédit européen, le protecteur des arts, le bienfaiteur des pauvres, chevalier de plusieurs ordres, chéri de ceux qui..... et avec tout cela, peut-être un peu blasé, un peu ennuyé. Le pauvre homme! ce n'est pas fort extraordinaire. Il cherche de la distraction, du mouvement; on doit le plaindre, et je ferai tout ce que je pourrai pour modifier cette fâcheuse disposition.

Quoi! y aurait-il encore quelque chose? Impossible. J'ai la berlue. Non, car mon correspondant répète en toute lettres; *Je dis un million deux cent mille francs de rente*, souligné. Quel homme! quelle fortune écrasante? Cela confond l'imagination. Mais c'est que un million deux cent mille francs de rente supposent un capital de vingt-cinq à trente...

— Jean, m'écriai-je.

Mon domestique parut.

— Ce monsieur qui a laissé sa carte et cette lettre, à quelle heure est-il venu?

— A dix heures.

— Est-il jeune, vieux?

— Ni jeune, ni vieux.

— Quelque chose de distingué?

— Je ne puis pas dire qu'il ait précisément bonne façon.

— Et cependant... D'ailleurs, qu'est-ce que cela fait. Répète-moi ce qu'il a dit.

— Qu'il était fâché de ne pas avoir trouvé monsieur chez lui, et qu'il reviendrait à deux heures.

— Mais il fallait répondre que j'allais revenir; il fallait le prier de s'asseoir.

— Je ne savais pas que je dusse faire pour lui autrement que pour les autres.

— Que je suis fâché! il a dit deux heures... J'ai encore le temps; oui, je lui éviterai la peine de faire deux fois la route. Vite, mon chapeau. Ecoute, Jean, tu vas de ce pas à la maison, tu diras à madame... Pour le dîner, ce n'est pas possible. Tu diras à madame que je lui amènerai ce soir un homme intéressant, fort riche; qu'elle prépare tout. Elle fera bien de s'assurer de quelques personnes aimables; de mon côté, j'en inviterai aussi. M. Biedman de Hambourg, tu te souviendras; Biedman, c'est un nom connu de toute la terre. Non, tu lui diras, le baron de Biedman; elle me comprendra mieux.

(Conteur genevois.)

Il existe aux Etats-Unis quatre hôpitaux d'ivrognes, l'un à Boston, le deuxième à New-York, le troisième à Médah; le dernier a été créé à Chicago en 1868.

On ne s'étonnera point de la création de pareils établissements lorsqu'on apprendra qu'aux Etats-Unis, en 1868, l'ivrognerie a conduit 150,000 personnes en prison, causé 1000 cas d'aliénation mentale, 1500 assassinats et 2000 suicides.

On entre de plein gré dans ces asiles où l'on fait une guerre impitoyable à ce vice dégradant. Les ivrognes s'y rendent accompagnés d'un parent ou d'un ami; la plupart y entrent ivres morts, ayant voulu dans une dernière et solennelle débauche dire adieu à la bouteille. Quelques-uns y viennent ivres, entraînés soit par un fils, un neveu, un frère, qui ont dû griser une dernière fois l'ivrogne pour l'amener sans résistance à l'asile. Beaucoup y entrent entièrement épuisés par l'abus des alcooliques; il n'est point rare d'en trouver en plein *delirium tremens* auxquels on fait endosser la camisole de force. Tous ont une santé délabrée, le corps affaibli, l'esprit démoralisé, conséquences terribles de l'alcool.

Le régime de l'établissement, dont on ne sort que sur une réclamation des parents qui vous y ont amené, consiste à éloigner les pensionnaires de toute tentative, à leur donner une nourriture tonique, à stimuler leurs forces, à les encourager dans le bien.

Au bout de trois mois on aperçoit déjà un changement dans le système du sujet. A la grossièreté, l'ineptie, l'entêtement, la stupidité et la méchanceté, succèdent la politesse, la docilité et l'intelligence. C'est donc à tort que beaucoup de personnes croient que certains buveurs mourraient infailliblement si l'on venait à les sevrer brusquement de liqueurs alcooliques. *(Année scientifique.)*

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.